

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

SEANCE DU 01 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.
Date de convocation : le 27 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Etaient présents : Mr. HEBERT Philippe, Mme AUBRIL Katie, Mr. LEVACHER Philippe, Adjoints ;

Mme CHEDRU Kristell, Mr. DURIEZ René, Mme GALLIENNE Véronique, Mr. GODEFROY Marc,

Mme VEZIER Lorna, Mr. OULAL Abdelkader, Mme DUHO Christelle, Mr. CHEVALIER Romain, Mme GOURIOU Laura, Mr. LETERME Christophe, Mr. JOIGNANT Benjamin

Secrétaire de séance : M. Romain CHEVALIER

SIEGE – AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECOLE :

Lors du conseil municipal du 9 mars, il avait été émis un avis favorable pour conventionner avec le SIEGE afin qu'il nous apporte une aide technique en ce qui concerne la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Un bilan des consommations et des dépenses énergétiques a été dressé. On constate qu'un gros effort a été fait sur la consommation. Toutefois la hausse des prix de l'énergie n'a pas permis de réaliser de réelles économies. Un état des lieux des bâtiments les plus énergivores a été dressé. Les 3 bâtiments les plus énergivores sont le groupe scolaire, la salle des fêtes et le stade.

Une réflexion est en cours afin d'étudier les moyens que la commune pourrait mettre en place pour isoler et ventiler à moindre coût.

Madame GALLIENNE continue à exploiter ce dossier avant de réunir la commission des bâtiments communaux et exposer les différentes alternatives.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX

114DELIB01062026

